

03 sep 2021 -09:24

## Fin de la première phase de rénovation des toitures du Palais d'Egmont

En mai 2021, la Régie des Bâtiments a achevé la première phase de la rénovation des toitures du Palais d'Egmont à Bruxelles. Il s'agissait de la surface de toiture de 1 200 m<sup>2</sup> de l'aile protocolaire. Les travaux ont duré près d'un an et coûté quelque 1,4 million d'euros, T.V.A. comprise. Dans la phase suivante (de 2021 à 2022), la toiture (700 m<sup>2</sup>) de l'aile de la salle Arenberg sera rénovée. La troisième et dernière phase concernera la toiture des ailes sud, est et ouest.

Le Palais d'Egmont fait partie des plus beaux fleurons du patrimoine diplomatique belge. Il accueille des invités étrangers de marque et est le théâtre de conférences internationales.

L'histoire de ce somptueux palais remonte à 1532 et le complexe de bâtiments a connu de nombreuses adaptations et rénovations au cours des siècles.

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des Bâtiments : *« Au-delà du patrimoine historique qu'il représente pour la Belgique, le Palais d'Egmont est un symbole au service de la diplomatie belge. À ce titre, il constitue une véritable carte de visite à destination des dignitaires internationaux et mérite une attention particulière tant au niveau de sa préservation que de sa rénovation. La Belgique peut être fière de son patrimoine ! »*

Laurent Vrijdaghs, Administrateur général et Président du Comité de direction de la Régie des Bâtiments : *« Je suis particulièrement satisfait d'annoncer que la rénovation de la toiture de l'aile protocolaire du Palais d'Egmont a été achevée en moins d'un an. Les travaux ont avancé plus vite que prévu malgré la poursuite des activités telles que les réunions du Comité de concertation durant la crise sanitaire. Mais il nous reste encore des projets à réaliser pour lesquels nous concentrons tous nos efforts et notre attention. La Régie des Bâtiments poursuit notamment les travaux de restauration et de rénovation du Palais d'Egmont afin qu'il soit de nouveau en bon état pour la Présidence belge de l'Union européenne, qui aura lieu de janvier à juin 2024. »*

Les toitures du Palais d'Egmont sont rénovées en plusieurs phases afin que le complexe reste toujours opérationnel.

Étant donné que l'ensemble du site du Palais d'Egmont est classé depuis 2002, tous les travaux sont exécutés en étroite concertation avec la direction du Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale.



## Phase 1 : rénovation de la toiture de l'aile protocolaire (2020-2021)

La rénovation et la restauration de la toiture de l'aile protocolaire, qui se situe à gauche de la cour d'honneur du Palais d'Egmont, ont débuté en juin 2020.

Cette rénovation s'imposait en raison de la détérioration de la structure en bois par des infiltrations d'eau.

Avant le début des travaux, le premier étage de cette aile a été entièrement vidé par sécurité. Le rez-de-chaussée est resté opérationnel car il est séparé du premier étage par une dalle de sol en béton. Afin d'éviter toute confusion, il ne s'agit pas des espaces utilisés pour l'accueil de délégations étrangères, ceux-ci se trouvent dans d'autres ailes.

La capacité portante de la structure en bois de la toiture a été contrôlée avec précision via un mesurage de résistance. Les parties qui n'étaient plus en état ont été complètement remplacées. Toutes les structures en bois ont été traitées avec un produit insecticide et fongicide.

Dans les combles, le sol en bois a été totalement rénové et l'électricité a également été entièrement refaite.



La couverture de toiture en ardoises était arrivée en fin de vie et a donc également été remplacée par de nouvelles ardoises. Cette rénovation a aussi été l'occasion d'installer un nouveau système anti-pigeon et de remplacer les descentes d'eau de pluie. Les lucarnes et les lanterneaux ont été refaits.

Cette première phase a été réceptionnée provisoirement en mai 2021. L'espace disponible dans les combles fera l'objet d'une affectation spécifique en concertation avec le SPF Affaires étrangères.

## Phases 2 et 3 : rénovation de la toiture des ailes salle Arenberg et sud, est, ouest

La deuxième phase verra la rénovation de la toiture de l'aile salle Arenberg. Le marché pour l'exécution des travaux a été publié fin juillet 2021. Une fois le marché attribué, l'objectif est de commencer les travaux encore fin 2021 pour les terminer d'ici fin 2022.

La troisième phase concernera la rénovation de la toiture des ailes sud, est et ouest. La publication du marché pour l'exécution de ces travaux est prévue en 2022 en vue de pouvoir lancer les travaux dans le courant de 2022.

## Fiche technique

Propriétaire : État belge

Maître de l'ouvrage : Régie des Bâtiments

Occupant : SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement

Surface de toiture Aile protocolaire : 1 200 m<sup>2</sup>

Surface de toiture Salle Arenberg : 700 m<sup>2</sup>

Surface de toiture Ailes sud, est, ouest : 2 500 m<sup>2</sup>

Entrepreneur (phase 1, Aile protocolaire) : NV Monument Vandekerckhove

Coût des travaux (phase 1, Aile protocolaire) : environ 1,4 million d'euros (T.V.A. comprise)

Durée des travaux (phase 1, Aile protocolaire) : juin 2020 - mai 2021

Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght  
Porte-parole  
+32 (0)479 31 26 91  
[johan.vanderborght@buildingsagency.be](mailto:johan.vanderborght@buildingsagency.be)